D'autres modes de transport sont utilisés en France, mais ils sont plus marginaux. Le trafic fluvial assure une part négligeable du trafic voyageurs et très secondaire du trafic marchandises, principalement en raison de l'inadaptation d'une grande partie du réseau au trafic moderne[58]. Le trafic maritime est important : Calais est le deuxième port mondial pour le trafic de passagers. En ce qui concerne le fret maritime, les ports de Dunkerque, du Havre, de Nantes–Saint-Nazaire et de Bordeaux sont moins importants que leurs rivaux de la mer du Nord comme ceux de Rotterdam, d'Anvers et de Hambourg et sont désormais largement devancés par ceux d'Amsterdam et de Brême-Bremerhaven[59] ; le port de Marseille, au premier rang français par son trafic, et un des premiers terminaux d'Europe pour les croisières, est le deuxième port de la Méditerranée, derrière Algésiras (Espagne)[59].

Depuis 2006, des réseaux urbains de pistes cyclables se développent ainsi que des vélos en libre-service dans plusieurs villes du pays[i 2]. La qualité de ces aménagements est très inégale selon les territoires[60]. En 2022, l'infrastructure cyclable fait près de 75 000 km, dont 46 % sont des pistes cyclables (réservées aux vélos) et 23% sont des véloroutes (routes grandes distances). La moitié des ménages possèdent une bicyclette et environ 700 000 Français utilisent un vélo pour des trajets domicile-travail, soit environ 5 % de la population. Cette faible part s'explique par la vulnérabilité du vélo sur la route (226 cyclistes ont perdu la vie en 2021), faute d'infrastructures suffisantes[61]. Une partie des véloroutes français s'intègre dans un réseau européen nommé EuroVelo, projet porté par la Fédération des cyclistes européens qui, depuis 2014, est intégré au projet RTE-T de l'Union Européenne[62]. En France, 10 pistes EuroVelo sont présentes et permettent de connecter la France à l'Europe par voies cyclables et cela permet de faire d'elle la deuxième destination mondiale pour le cyclotourisme[63],[64],[65].

La France métropolitaine actuelle occupe la plus grande partie de l'ancienne Gaule celtique, conquise par Jules César au Ier siècle av. J.-C., mais elle tire son nom des Francs, un peuple germanique qui s'y installa à partir du Ve siècle. La France est un État dont l'unification est ancienne, et fut l'un des premiers pays de l'époque moderne à tenter une expérience démocratique.

La présence humaine sur le territoire de la France actuelle remonte au Paléolithique inférieur ; les traces les plus anciennes de vie humaine datent d'il y a environ 1 800 000 ans[e 1]. L'homme est alors confronté à un climat rude et variable, marqué par plusieurs ères glaciaires qui modifient son cadre de vie[e 1]. La France compte un nombre important de grottes ornées du Paléolithique supérieur, dont deux des plus célèbres sont la grotte de Lascaux[e 1] (Dordogne, -18000 environ[66]) et la grotte Chauvet (Pont d'Arc, -36000 environ).

Vers -10000, à la fin de la dernière ère glaciaire, le climat s'adoucit[e 1]. À partir de -7000 environ, l'Europe occidentale entre dans le Néolithique et ses habitants se sédentarisent, même si l'évolution est différente selon les régions[e 2]. Après un fort développement démographique et agricole aux IVe et IIIe millénaires, la métallurgie fait son apparition à la fin du IIIe millénaire, d'abord avec le travail de l'or, du cuivre et du bronze, puis avec celui du fer au VIIIe siècle[e 3].

En -600, des Grecs originaires de la ville de Phocée fondent « la plus ancienne ville de France »: Marseille (en grec ancien Μασσαλία / Massalia)[67], au bord de la Méditerranée[e 4] ; à la même époque, quelques peuples celtes pénètrent dans le territoire de la France actuelle, mais cette occupation ne se généralise à la totalité de ce territoire qu'entre les Ve et IIIe siècles av. J.-C.[e 5]. La notion de Gaule, Γαλατία en grec[68], apparaît alors ; elle correspond aux territoires de peuplement celte compris entre le Rhin, les Pyrénées, l'Atlantique et la Méditerranée[e 6].

Contrairement à la vision réductrice qu'en donne César dans sa Guerre des Gaules, ce vaste espace géographique est occupé par une mosaïque de plus d'une centaine de peuples dont l'organisation est très diverse, mais qui ont tous un point commun : « qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'urbanisme, du commerce ou encore de l'art, ils partagent un savoir-faire avancé »[70].

À partir de -125, le Sud des Gaules (57 peuples gaulois) est progressivement conquis par la République romaine à la suite de la victoire de Rome sur les Allobroges et les Arvernes. Rome y fonde les villes d'Aix-en-Provence, Toulouse et Narbonne[e 7]. En 58 av. J.-C., Jules César prend prétexte d'une demande d'aide des Éduens pour se lancer à la conquête du reste de la Gaule. D'abord battu à Gergovie, il vainc à Alésia.

Les riches territoires fiscaux nouvellement conquis sont répartis par l'empereur de Rome Auguste en neuf provinces, dont quatre correspondent approximativement à l'actuel territoire métropolitain français : la Narbonnaise au sud, l'Aquitaine au sud-ouest, la Lyonnaise au centre et à l'ouest et la Belgique au nord[e 8]. De nombreuses villes sont fondées durant la période gallo-romaine, dont Lyon (Lugdunum) en -43, appelée à être la capitale de la Gaule romaine[e 9] qui connait alors la paix pendant environ deux siècles.

Au IIIe siècle, la Gaule romaine connaît une crise grave, le limes, frontière fortifiée protégeant l'Empire des incursions germaniques, étant franchi à plusieurs reprises par les Barbares[e 10]. Le pouvoir romain chancelant un Empire des Gaules est proclamé en 260 qui échappe à la tutelle romaine jusqu'en 274[e 11]. Pendant la première moitié du IVe siècle, la Gaule romaine connaît une période de renouveau et de prospérité[e 12]. Toutefois, les invasions barbares reprennent à partir de la seconde moitié du IVe siècle[e 13] et le 31 décembre 406, les Vandales, Suèves et Alains franchissent le Rhin et traversent la Gaule jusqu'en Espagne[e 14]. Au milieu du Ve siècle, les Alamans et les Francs s'installent au nord-est de la France actuelle et exercent une forte pression sur les généraux romains qui subsistent dans le nord-est de la Gaule[e 15].